

Assemblée Générale 1^{er} février 2020

Lycée Charles Baudelaire à Annecy

Rapport de trésorerie

Exercice 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Lors de notre assemblée du 28 juin nous avions fait le point et validé un budget raccourci de 3 mois allant du 1^{er} janvier au 31 août 2018 afin de répondre à deux soucis :

- Correspondre à un temps de transition entre l'ancienne équipe dirigeante et l'équipe actuelle
- Faire correspondre notre exercice comptable à l'année scolaire et non à l'année civile

Cet exercice était marqué d'un fort déficit de 5774, 45 € du fait que pendant cette période les seules recettes enregistrées étaient les subventions nationales dont nous bénéficions chaque année alors qu'il a fallu solder de nombreux postes qui souffraient de retards importants se comptant en mois voire en années pour certains (Syndic, Fcpe Paris, Canon, Savogaz, etc...).

L'exercice que je vous présente aujourd'hui allant du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 nous montre à l'inverse du précédent un résultat très fortement positif : 47509.30 €.

Mais ne nous laissons pas tromper par ces chiffres car là aussi il s'agit d'un exercice de transition qui nous a permis de :

- ✓ Reprendre contact avec les conseils locaux, et à ce sujet je souhaite remercier fortement Christophe notre trésorier adjoint qui en plus de NORMA se charge particulièrement de ces relations
- ✓ Commencer à comprendre la structure financière de notre conseil départemental
- ✓ Apurer certains comptes et notamment celui de la bourse aux livres
- ✓ Faire des économies de gestion, de l'ordre de 700 €, en changeant de banque tout en offrant plus de possibilités aux conseils locaux
- ✓ Centraliser l'argent dormant dans les comptes des conseils locaux inactifs
- ✓ Restructurer l'épargne

Tous ces éléments ont été commenté aux 2 personnes - Fabienne et Laurence - qui ont bien voulu venir vérifier les comptes le 22 octobre 2019. Leur rapport vous sera présenté après celui que je suis en train de vous développer.

Pour permettre une certaine compréhension des tableaux qui vous ont été envoyés je vous fais ressortir quelques grands postes :

Recettes: 69833,55 Euros (classe 7 dans le tableau de balance)

Conseils locaux	34494,74	Récupération des fonds dormants	
Fcpe	15431,00	Dont expertise (7500.00) et subvention 2018 (4725.00)	
Cotisations départementales	5624,60		
Cotisations nationales	5149,93	On les retrouve en dépense (simple transit)	
Produits de vente	5078,00	Solde bourse aux livres	
Fcpe Aura	3000,00	Répartition fond de caisse régionale	
Adateep	412,98	Location local (1/5 des frais)	
Divers	642,30	Photocopies, abandon de frais, remboursement de port	

Dépenses: 22324,25 Euros (classe 6 dans le tableau de balance)

Expertise comptable	7632,00	Payé en partie par subvention nationale	
Fcpe	5687,49	Règlement de l'argent collecté : cotisations et revue	
Frais liés au local	4554,62	Chauffage, électricité, eau, impôts, syndic, téléphone	
Amortissements	1022,26	Informatique et photocopieur	
Fournitures	978,04	Papeterie et fournitures diverses	
Fonctionnement CDPE	758,68	Frais de route, parking, repas	
Congrès départemental	434,85		
Frais de gestion	279,68	Frais de banque	
Divers	976,63	Petit matériel, congrès national, location salle	

Juste avant de vous présenter ces tableaux je faisais part de la restructuration de l'épargne. En effet la récupération des fonds dormant, de la bourse aux livres et cela se rajoutant au livret bleu existant ont conduit à créer une réserve financière non négligeable.

Tout cet argent a été placé sur 2 fonds d'épargne garantissant le capital placé et capitalisant les intérêts :

- Continuité du livret bleu
- Achats de parts sociales du Crédit Mutuel

Ces placements se répartissant de la façon suivante (classe 5 dans le tableau de balance):

Livret Bleu	52865.87	Intérêts définis par l'état, disponibilité immédiate
Parts sociales	50000.00	Intérêts définis annuellement après les Ag du Crédit Mutuel et
		dont le taux est fixé selon les résultats de la banque.
		Le taux moyen de ces dernières années et de 1,3666 % (1,2 en
		2017 ; 1,4 en 2018 et 1,5 en 2019)
		Disponibilité à moyen terme

La récupération des fonds dormant a pu avoir lieu compte tenu que ces fonds étaient rattachés au compte principal. Malheureusement et il nous est quasiment impossible de le savoir nous ignorons totalement ce que sont devenus les fonds résiduels des Conseils Locaux qui avaient une gestion financière totalement externe au CDPE. Pour mémoire, statutairement tous les biens d'un conseil local qui se dissout reviennent au département.

Pour être plus complet dans ce rapport voici l'évolution des comptes à l'issue de l'exercice :

	31/08/2018	31/08/2019
Cpte Banque Postale	12 357 .15	0
Cpte Crédit Mutuel	0	12 489.00
Cpte Bourse Banque Postale	48 874.95	0
Cpte Bourse Crédit Mutuel	0	560.00
Livret A Banque Postale	20 194.65	0
Livret A Crédit Mutuel	0	52 865.87
Parts sociales	0	50 000.00
Caisse	4.35	192.35
Total	81 431.10	116 107.22

Pour terminer ce rapport et avant lecture du contrôle des comptes je tiens à souligner que si ces comptes sont approuvés par cette assemblée cela me permettra d'affecter le résultat de l'exercice (47509.30 €) qui apparaitra en compte 120 en le portant aux réserves.

Je vous remercie de votre attention.